



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : pref-pcit@savoie.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 23 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Syndicat mixte fermé

Nom de la structure porteuse : Le syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : SM à la carte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS), SIREN : 257302182, nature : SMF
- Etat

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- France services
- Conseillers numériques France services
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation stratégique 1: Habiter: pour un habitat durable, diversifié et adapté à tous les âges de la vie



- 1.1 Faciliter le parcours résidentiel en adaptant l'offre de logements aux besoins des habitants
- 1.2 Favoriser l'efficacité énergétique
- 1.3 Repenser le bâti à travers la mixité des fonctions
- 1.4 Réduire la consommation foncière pour l'habitat
- Orientation stratégique 2: S'alimenter: vers une agriculture de qualité ancrée sur son territoire
- 2.1 Développer les productions locales pour des habitants-consomm'acteurs
- 2.2 Favoriser de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources (eau) et l'adaptation aux changements climatiques
- 2.3 Rapprocher producteurs et acteurs locaux pour mieux cohabiter
- 2.4 Aider la création de réserves foncières et favoriser les installations
- Orientation stratégique 3: Travailler, entreprendre: une dynamique économique et d'emplois renforcée par de nouvelles pratiques
- 3.1 Renforcer l'attractivité économique du territoire et définir une stratégie globale d'implantation des activités de développement économique
- 3.2 Mettre en place une politique foncière et immobilière pour les activités artisanales, agricoles et industrielles
- 3.3 Accompagner l'économie vers les enjeux de transition, de sobriété énergétique et la digitalisation et favoriser son développement pour répondre aux nouveaux besoins des clientèles
- 3.4 Valoriser l'expertise du tissu économique local pour permettre une meilleure connaissance des opportunités sur le territoire et aider les entreprises à recruter
- 3.5 Améliorer l'environnement économique et l'accueil de (nouveaux salariés)
- Orientation stratégique 4: Accueillir: une destination touristique, Le Pays du Lac d'Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l'écotourisme
- 4.1 Valoriser le territoire et la Destination Pays du Las d'Aiguebelette ainsi que ses composantes, avec une attention sur la basse-saison et ailes de saison
- 4.2 Pérenniser les activités économiques et la création d'emplois dans le tourisme
- 4.3 Faciliter la montée en compétences des acteurs du tourisme
- 4.4 Développer des outils pour gérer la sur-fréquentation de certains sites

- 4.5 Concrétiser le contrat Ambition Tourisme avec la Région et le Département
- Orientation stratégique 5: S'épanouir et s'accomplir: pour une offre de services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants
 - 5.1 Développer des lieux de services mutualisés de types Msap/ France Services pour orienter et accompagner les usagers dans leurs démarches
 - 5.2 Assurer le maillage des équipements et services au public (l'interconnaissance et la mise en réseau des différents acteurs sociaux et médico-sociaux)
 - 5.3 Maintenir et renforcer l'offre de santé sur le territoire
 - 5.4 Soutenir la vie associative locale et le lien social
 - 5.5 Continuer à déployer l'offre d'accueil pour la petite enfance et accompagner la parentalité
 - 5.6 Mieux impliquer et intégrer les jeunes dans la vie locale, et notamment les 18-25 ans
 - 5.7 Offrir des lieux de vie, des logements, des solutions de mobilité, correspondant aux besoins et attentes des personnes âgées
 - 5.8 Adapter l'offre d'équipements sportifs aux usages et pratiques du territoire
 - 5.9 Encourager la pratique artistique et culturelle
 - 5.10 Favoriser l'accès de la population à des services et équipements culturels de qualité
 - 5.11 Consolider une politique de lecture publique
 - 5.12 Poursuivre la professionnalisation et la structuration des acteurs culturels
- Orientation stratégique 6: Vivre avec son environnement et le préserver: engager le territoire dans sa transition écologique
 - 6.1 Réduire les consommations énergétiques du territoire
 - 6.2 Développer la production locale d'énergies renouvelables
 - 6.3 Maîtriser l'usage des sols
 - 6.4 Préserver les écosystèmes vulnérables
 - 6.5 Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau
 - 6.6 Organiser la filière bois
 - 6.7 Harmoniser et améliorer la gestion des déchets
 - 6.8 Préserver et préparer le territoire face au changement climatique
 - 6.9 Mobiliser les acteurs et les habitants autour de la transition écologique
- Orientation stratégique 7 Se déplacer... ou pas: pour des mobilités et une transition numérique qui profitent à tous

- 7.1 Organiser avec la Région un renforcement de la desserte de transports en commun et la promouvoir
- 7.2 Apporter à tous et partout des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture
- 7.3 Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux
- 7.4 Réduire les problématiques liées aux déplacements pendulaires notamment vers Chambéry
- 7.5 Réfléchir au développement et à la cohérence de la mobilité électrique et hydrogène
- 7.6 Améliorer la couverture numérique du territoire
- 7.7 Accompagner/ former les usagers au numérique et construire des parcours d'inclusion numérique adaptés à tous: individuel et collectif
- 7.8 Développer des espaces de médiation numérique

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Efficacité énergétique
- Accès à un logement de qualité
- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie, production et consommation durable
- Usages et inclusion numériques
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Espaces publics, espaces verts
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Mobilités douces
- Culture et patrimoine
- Sport
- Production d'énergies renouvelables
- Organisation des déplacements

- Transports en commun

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 57

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 12

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL :

- Préfet de la Savoie
- nom : SM à la carte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS), SIREN : 257302182, nature : SMF
- nom : CC du Lac d'Aiguebelette (CCLA), SIREN : 247300668, nature : CC
- nom : CC Val Guiers, SIREN : 247300528, nature : CC
- nom : CC de Yenne, SIREN : 247300262, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- NON

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- ADEME
- Savoie
- Auvergne-Rhône-Alpes

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- AGATE
- ADEME
- CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 13.64M€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 7.86M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 975 834€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 4.27M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 3.58M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €